



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21088205

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

12 JUL. 2021

DU BRABANT WALLON

N° d'entreprise : **0426 603 921**

Nom

(en entier) : **OFFICE KIRKPATRICK FONDE EN 1851**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Wolfers 32B à 1310 La hulpe**

Objet de l'acte : Renouvellement des Mandats

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 mai 2021

« 7ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de Monsieur Jean-François PLUCKER (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de Monsieur Jean-François PLUCKER (Administrateur) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2021.

8ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de Madame Ann-Frédérique PLUCKER (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de Madame Ann-Frédérique PLUCKER (Administrateur) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2021.

9ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de la SPRL JOLYD (Administrateur-délégué) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant :

Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de la SPRL JOLYD (Administrateur-délégué) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2021.

10ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de la SRL EMIP (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de la SRL EMIP est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2021.

Pour mémoire, l'assemblée rappelle que le conseil d'administration est, à ce jour, composé comme suit:

1. Monsieur Jean François PLUCKER, président et administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2021.

2. La SPRL JOLYD, administrateur-délégué, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2021.

3. Madame Ann-Frédérique PLUCKER, administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2021.

4. La SRL EMIP, administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2021. »

Pour extrait conforme, SPRL JOLYD, Administrateur-Délégué, représenté par sa Gérante Lidy-Anne Jeswiet

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).